



Votre mairie vous informe

N° 5 DECEMBRE 2006



Joyeux Noël



Décisions prises par le Conseil municipal de Bellevue

Lors de sa séance du mardi 14 novembre 2006, le Conseil municipal :

- ☐ a nommé les responsables des locaux de vote pour l'année 2007,
- ☐ a voté favorablement la délibération relative au projet de modification des limites de zones, plan n° 29514-506, enquête publique n° 1492, route de Valavran, chemin du Planet,
- ☐ a voté favorablement la délibération relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale 2007,
- ☐ a voté favorablement la délibération concernant l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2007, du taux du centime additionnel, de l'impôt sur les médailles de chiens ainsi que de l'autorisation d'emprunter.

Population

L'Office cantonal de la statistique nous a communiqué un nombre de 2'891 habitants à fin novembre 2006.

Le mot du Maire

L'année 2006 se termine et notre commune va franchir le cap de l'an nouveau sans bouleverser la vie de ses habitants.

Cette période de l'année est favorable à la réflexion et aux prises de conscience tant sur le plan familial, professionnel que politique.

Personnellement, je souhaite que nous puissions aider les personnes les plus défavorisées de notre commune. Il est toutefois difficile de les connaître toutes sans être inquisiteur. Notre pensée va aux familles dont un membre est touché par la maladie, un accident ou simplement qui le sépare momentanément du domicile familial.

A chaque famille et à chacun d'entre vous, citoyennes et citoyens de Bellevue, je transmets un message d'espoir et de réconfort.

Bonne année et meilleurs vœux.

Claude ETTER





Fêtes de fin d'année - Fermeture de la mairie

Nous vous informons que les bureaux de la mairie de Bellevue seront fermés **dès le vendredi 22 décembre 2006 à 15h00 - réouverture le mardi 2 janvier 2007 à 13h30.**

A partir du mercredi 20 décembre 2006 à 16h30, les commandes de passeports et cartes d'identité ne seront plus prises en compte pour cause de fermeture du Service des passeports et de la nationalité ainsi que du Service de production et cela durant les fêtes. Les commandes seront à nouveau prises dès le mardi 2 janvier 2007 à 13h30.

Le Service intercommunal d'état civil situé à Pregny-Chambésy sera fermé pour tout dossier dès le vendredi 22 décembre 2006 à 11h45. Réouverture le mardi 2 janvier 2007 à 08h30. Néanmoins, les cas d'urgence seront traités par voie interne.

Nous vous prions dès lors de prendre note de ces informations afin de vous éviter des désagréments inutiles.

Nouveau cheminement pédestre

Le Service des forêts (DNP) a construit récemment un sentier le long de l'autoroute A1, côté Jura, et en provenance du Crest-D'El. Ainsi, la possibilité d'une randonnée pédestre entre les communes de Bellevue et Collex-Bossy, et vice-versa peut être entreprise.

En exemple, il est donc possible de rejoindre Crest-D'El depuis la gare de Genthod-Bellevue en empruntant successivement les cheminements suivants: **chemin de la Menuiserie, chemin en Joubières, chemin des Mastellettes, cheminement à travers le Verger Antique (Roselière), chemin du Poisat, chemin William-Rappard, chemin Marais-du-Four et enfin le nouveau chemin cité en titre.**



Bilan environnemental



«Votre mairie vous informe» vous propose de découvrir, à chaque parution, une rubrique avec un petit résumé des conclusions de ce rapport :

Ecologie Humaine-Diagnostic de la situation actuelle

Chemins piétonniers et pistes cyclables

La commune de Bellevue possède un fort réseau de chemins piétonniers, la plupart également ouverts aux vélos, permettant notamment de relier aisément l'ensemble de la commune avec la rive lacustre.

Activités lacustres

Avec deux ports et une école de voile, la batellerie est bien implantée à Bellevue. Les accès au lac sont situés au Vengeron, au port Gitana et au port Saladin. Ces « plages » sont toutefois peu adaptées à la baignade, les rives étant en enrochement. En raison de sa forte fréquentation estivale, la pointe du Vengeron pose différents problèmes de circulation (parkings) et de nuisances sonores. Des projets de réaménagement du Port Gitana et du Vengeron ont été déposés à ce sujet.

Animaux

A Bellevue, deux exploitations s'occupent d'animaux domestiques. La première, propriété de M. AIGROZ, est consacrée au cheptel bovin. La seconde, le Domaine de Colovrex (M. GIRARDET), est plus atypique. Basée sur l'élevage du bison et, plus récemment, du wapiti, elle occupe d'importantes surfaces de pâtures clôturées à l'ouest de l'autoroute.

La commune de Bellevue abrite diverses autres sociétés ou organismes s'occupant des animaux. Le Parc d'accueil (M. CHALLANDES) est destiné à recueillir les animaux ne pouvant être pris en charge dans de simples chenils, espèces exotiques ou animaux sauvages indigènes. En outre, Bellevue abrite une clinique vétérinaire et plusieurs centres d'éducation canine.

Concours



Afin de promouvoir les initiatives émanant des milieux privés ou associatifs favorisant le développement durable, le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève décerne une bourse (CHF 30'000) et un prix (CHF 10'000) cantonaux au développement durable. Toute entreprise, groupement ou personne domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région frontalière du canton peut faire acte de candidature. La date limite de réception du formulaire d'inscription accompagné du dossier complet est fixée au mercredi 7 février 2007.

Le formulaire d'inscription, le règlement du concours ainsi que toutes informations utiles peuvent être obtenus sur le site Internet
<http://www.geneve.ch/agenda21>

Information médias - pour publication libre



Plate-forme d'information des services de l'énergie et de l'environnement des cantons romands.

Il n'y a aucune raison de ne pas éteindre son ordinateur et son écran à midi.

Le réseau de distribution électrique est surchargé entre 11h et 13h. Or, beaucoup d'ordinateurs restent allumés pendant la pause de midi, continuant à consommer de l'énergie sans nécessité. On entend souvent dire que ce n'est pas bon pour les machines de les éteindre trop souvent, ou que le démarrage consomme énormément de courant: ce n'est pas - ou plus - vrai.

Pour plus d'informations, veuillez vous rendre sur le site internet suivant:
<http://www.energie-environnement.ch>

Sacs de récupération déchets



Nous informons la population que des sacs destinés aux ménages pour le tri, le stockage momentané et le transport des déchets vers les espaces de récupération sont gratuits et sont mis à votre disposition en mairie.

Le pédibus de Bellevue a démarré!



Le pédibus offre aux enfants :

- d'aller joyeusement à l'école en compagnie de camarades de leur âge,
- un apprentissage progressif de l'autonomie,
- un bon bol d'oxygène pour mieux se concentrer à l'école,
- l'exercice physique conseillé par tous les médecins.

Le pédibus offre aux parents :

- de ne pas avoir besoin de chercher une place de parking,
- de faire la connaissance d'autres familles,
- un gain de temps précieux,
- la certitude de préserver l'environnement.

Le pédibus de Bellevue emmène les enfants à l'école en passant par des chemins pédestres :

Giratoire des Tuileries		----			8h15			12h00		16h30
Roselière		----			8h20			11h55		16h25
Giratoire de la Chênaie		7h45			8h25			11h50		16h20
Fontaine des Mollies		7h50			8h30			11h40		16h10
Ecole		7h55			8h35			11h30		16h00



Avec l'aide de plus de parents, l'offre pourra encore être améliorée. Nous cherchons également des familles intéressées par une deuxième ligne pédibus qui relierait les Tuilots à l'école en longeant la voie de chemin de fer près du Coin de Terre.

L'aventure vous tente? Montez vite à bord !

Contactez-nous pour plus de renseignements, pour participer à notre pédibus ou pour faire l'essai pendant une ou deux semaines :

Par courriel : pedibus.bellevue@gmail.com

Par téléphone : 022 774 44 15, Barbara PFENNIGER

Par l'intermédiaire des parents pédibus ou l'enseignant-e de votre enfant.

Jardin d'enfants «Les Petits Loups»



Il reste 1 place au jardin d'enfants Les Petits Loups à Genthod dans le groupe des grands (3-4 ans) pour quatre matinées.

Renseignements : 022 774 25 73

Cambriolage durant les fêtes



Pour information :

Comme vous le savez déjà, la période de fin d'année approche et une recrudescence des cambriolages sur notre commune et environs est fort possible.

Protégez votre domicile des cambrioleurs

- Avertissez immédiatement la police (n°117) en cas de constatations suspectes dans votre voisinage. Mieux vaut une fois de trop, qu'une fois de pas assez.
- Dans le cadre de ses recherches, votre police apprécie votre aide. Notez l'immatriculation, la couleur et la marque du véhicule suspect, la direction de fuite des suspects, le nombre et l'allure des suspects (taille, âge, couleur des cheveux, langue parlée, corpulence, habillement et particularités).

Les mesures de sécurité importantes

- Déposez vos valeurs et documents importants dans un coffre-fort bancaire.
- Fermez bien toutes les fenêtres et les portes avant de quitter votre domicile.
- Ne dévoilez pas votre absence prolongée par des indications telles que billets à la porte, boîte aux lettres archi-pleine ou des messages sur votre répondeur automatique.
- Méfiez-vous des soi-disant cachettes de clés sûres, telles que paillasson, casier à lait, pot de fleurs, etc... qui sont parfaitement connues des cambrioleurs.
- Soyez prudents en confiant vos clés. Évaluez soigneusement à qui vous pouvez faire confiance et de qui vous devez vous méfier.
- Entretenez-vous avec vos voisins sur le thème de la sécurité : comment et quand vous pouvez vous entraider.

La sécurité municipale de Bellevue vous souhaite un joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux de fin d'année !

10 DÉCEMBRE 2006: NOUVEAUX HORAIRES, PLUS DE FRÉQUENCES!

Une nouvelle étape qui conjugue changement d'horaires et améliorations multiples.

Le 10 décembre 2006, c'est une nouvelle étape pour le réseau des autobus et des trams. Un changement d'horaire et des améliorations importantes, notamment avec le renforcement des lignes de ceinture 11, 21, 22 et 23, la création d'une nouvelle ligne 48 et de nouveaux arrêts sur plusieurs lignes régionales.

Pour plus d'informations, nous vous invitons sur le site suivant :
<http://www.unireso.com>



RHÔNE-ALPES

Les nouveaux dépliants horaires Noctambus seront prochainement à disposition à la réception. Pour connaître les nouveautés du réseau ainsi que les horaires, vous pouvez consulter le site: <http://www.noctambus.ch>

DATES À RETENIR



La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu:
mardi 23 janvier 2007

Vacances scolaires de Noël et Nouvel An:
du lundi 25 décembre 2006 au vendredi 5 janvier 2007,
la rentrée est fixée au lundi 8 janvier 2007.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à consulter notre site internet à l'adresse suivante:

<http://www.mairie-bellevue.ch>



Bonne
Année



2007